CURTE
Comité des
Clients Utilisateurs du Réseau de Transport de l'Electricité

Commission Perspectives du Réseau du 16 mai 2012

Compte rendu des discussions

Version définitive

Ordre du jour

I. ACCUEIL ET INTRODUCTION (J. VERSEILLE) 3

II. POINT D'AVANCEMENT SUR LES TRAVAUX DES DEUX GROUPES DE TRAVAIL DU CURTE (JP. ROUDIL ET C. ROBLIN) 3

III. BILAN PREVISIONNEL 2012 : SCENARIOS DE CONSOMMATION ET DE PRODUCTION (N. KITTEN) 6

IV. DIVERS ET PROCHAINES REUNIONS 13

Etaient présents :

RTE

Jean VERSEILLE - Directeur des affaires européennes
Hervé MIGNON - Directeur de l'économie, de la prospective et de la transparence
Jean-Philippe ROUDIL – Directeur du département économie et prospective (DEP)
Christine ROBLIN – Directeur Adjoint du département économie et prospective (DEP)
Nicolas KITTEN – Chef du Pôle Perspectives du Système Electrique (PPSE)
Pascal GIBIELLE – ingénieur à PPSE
Guillaume DUCLOS – ingénieur à PPSE
Olivier HEYDEL (Secrétaire) – ingénieur au Pôle Economie du Système Electrique (PESE)

Stagiaires :
Vivien ISOARD
Aymeric MORIN
Jean-Philippe RICO

Acteurs du système électrique

AIR LIQUIDE	Sophie ELASRI
CEA	Séverine DAUTREMONT
CRE	Adrien THIRION
DG TRESOR	Stéphanie COMBES
EDF-Direction Stratégie	Anne REVOL
EDF-DOAAT	Arnaud BORTOLOTTI
EDF-DOAAT	Jean-Christophe GAULT
EDF-DPI	Christophe TRZPIT
ERDF	Yves ZONTA
ERDF-DT	François BLANQUET
Energy Pool	Olivier BAUD
EON / SNET	Philippe GOUILLART
FNE	Alain ARGENSON
FNE	Anne-Claire MARIE
FNE	Adeline MATHIEN
GDF SUEZ COFELY	Philippe COURTES
GDF-SUEZ	Jacques CREUSY
GDF-SUEZ	Alice MONNET
GRDF	Anthony MAZZENGA
GRDF	Catherine FOULONNEAU
MEDDTL-MINEFI	Richard LAVERGNE
NEGAWATT	Stéphane CHATELIN
NEGAWATT / CLER	Marc JEDLICZKA
NOVAWATT optimisation	Sébastien ROLLAND
RIO TINTO ALCAN	Jean-Paul AGHETTI
SHEM	Arnaud LOUGAROT
UFE	Hélène ROBERT

I. Accueil et introduction (J. Verseille)

Jean Verseille remercie les participants présents et rappelle l'ordre du jour.

II. Point d'avancement sur les travaux des deux Groupes de Travail du CURTE (JP. Roudil et C. Roblin)

Un point d'avancement sur les travaux des deux Groupes de Travail de la CPR du CURTE, créés début 2012, est effectué par les pilotes de ces groupes.

Les présentations sont disponibles sur le site du CURTE, onglet CPR.

GT Méthodes d'étude et d'évaluation des projets du réseau de grand transport (JP. Roudil)

Présentation de RTE

L'objectif du Groupe de Travail est de concerter avec les acteurs concernés un volet « développement du réseau » dans la Documentation Technique de Référence de RTE (DTR) avant de le publier.
Ses missions consistent à définir les orientations à retenir en terme de méthodes d'études et d'évaluation des projets du réseau de grand transport :

- explicitation des enjeux du développement de réseau, des méthodes d'étude et d'analyse, en intégrant les solutions et contraintes techniques du système électrique,
- amélioration de l'évaluation des projets : l'impact des projets sur la société, sur l'environnement,… et la définition d'indicateurs et de critères d'appréciation, en intégrant une réflexion prenant en compte les enjeux environnementaux et les solutions alternatives au réseau.

Des réunions du Groupe de Travail ont eu lieu les 31 janvier et 20 mars 2012.
Les acteurs ayant participé à au moins l'une des réunions sont :
ADEME, DGALN, DRIEE, DG Trésor, EDF, COFELY, GDF SUEZ, RFF, FNE, DALKIA et RTE.
Les thèmes abordés ont fait l'objet de plusieurs présentations de RTE :

- principes de base et de la méthodologie générale du développement de réseau
- évaluation des options envisageables pour le renforcement du réseau de grand transport tant sur les critères d'analyse quantitatifs que qualitatifs
- principes détaillés des méthodes utilisées par RTE pour les études de développement du réseau de grand transport, en réponse à la demande de plusieurs participants.

Les questions des acteurs et les réponses apportées

L'UFE interroge RTE sur l'horizon d'étude et la nature des solutions réseau à mettre en œuvre.

Le périmètre des travaux de ce Groupe de Travail couvre les études de développement du réseau de grand transport (400 kV essentiellement).

RTE précise que pour les projets à court et moyen terme, seules les technologies disponibles et qualifiées sont utilisées, dans un objectif de maintien du niveau de sécurité et de qualité d'alimentation.
Pour les renforcements à plus long terme, RTE envisage un recours plus important au courant continu, au vu des nouvelles technologies disponibles.
RTE est en lien avec les différents acteurs travaillant sur les possibilités de développement en R&D tels que les smarts grids, le stockage et autres solutions techniques.

FNE demande des précisions sur la notion de solutions alternatives

RTE confirme que sa position sur le sujet est ouverte : selon les horizons d'étude, il peut s'agir de solutions de production, de stockage, ou de gestion des effacements, notamment les dispositifs de petite puissance aujourd'hui testés sous forme de démonstrateurs.

NégaWatt souhaite connaître la position de RTE sur le stockage.

RTE considère, qu'au vu de l'état d'avancement des technologies et de leur efficacité économique, la mise en œuvre opérationnelle se fera à un horizon long terme (2030) et très long terme (2050), plutôt qu'à court terme.

Il pourra s'agir de stockage centralisé ou décentralisé, des travaux de R&D sont menés sur ce thème, auxquels RTE contribue activement.
Le stockage peut aussi être envisagé sur le réseau de distribution, l'examen de son interaction sur le réseau de transport sera associé.

RTE suit la démarche menée en Allemagne sur ce thème en lien avec ses homologues allemands.
RTE indique aussi que ces réflexions s'inscrivent dans le cadre de travaux plus larges, en particulier au sein de groupes de l'ENTSO-E.

GT schémas long terme du réseau (C. Roblin)

Présentation de RTE

Les objectifs du Groupe de Travail sont de concerter sur les éléments constituant le cahier des charges des études à mener à long terme par RTE :

- détermination des scénarios à considérer
- déclinaison en termes d'hypothèses à prendre en compte
- identification des paramètres dimensionnant et appréciation de leur degré d'influence dans les études
- attendus en termes de résultats : indicateurs et formats des rendus
- les grandes options techniques envisageables
- l'impact de ces différentes options sur la société.

Des réunions du Groupe de Travail ont eu lieu les 3 février et 27 mars 2012.
Les acteurs ayant participé à au moins l'une des réunions sont :
CLER, COFELY, DGEC, EDF, ERDF, FNE, GDF SUEZ, RFF, et RTE.
Les thèmes abordés :

- les entrants et éléments dimensionnants pour la construction d'une vision de long terme d'un réseau de grand transport
- les scénarios proposés par RTE pour évaluer les besoins réseau
- l'exercice « Réseau Cible 2030 » de 2010, et les hypothèses pour les prochaines études.

Lors de la 2ème réunion du GT, **un appel à contribution** a été lancé (relayé par un mail de son Secrétaire Thomas Bachy aux membres du GT le 10/04/2012).
C. Roblin relance cet appel à contribution pour appeler les acteurs du système à fournir des éléments sur leur vision future de la production, du réseau et des services attendus. Il s'agit d'associer les acteurs à l'élaboration éventuelle de nouveaux scénarios ; ceux-ci ne seraient pas forcément plus nombreux (au regard du temps d'étude qui en résultera), mais suffisamment contrastés et réalistes au plan économique et/ou industriel.

Les contributions étaient attendues d'ici fin mai si possible.

Cette démarche permettra ensuite de confronter les visions et d'échanger sur les différents scénarios à étudier dans le cadre des études de réseau de long terme.

C. Roblin signale aussi l'intention de rationaliser les travaux des deux Groupes de Travail.

Cela se matérialisera par une fusion des Groupes pour les réunions à programmer d'ici la fin de l'année, notamment dans un souci de mutualisation des ressources des différents participants aux deux Groupes.

Hors réunion :
La mutualisation est effective depuis le 4 juin 2012.
Le GT résultant se nomme « Méthodes de développement et réseaux cible », et la 1ère réunion de ce Groupe a eu lieu le 3 juillet 2012.

Réponse à l'appel à contribution

En réponse à l'appel à contribution, NégaWatt signale l'étude de son scénario 2035 - sortie du nucléaire ; cependant NégaWatt précise qu'un échange pourrait avoir lieu ultérieurement à l'échéance initialement souhaitée (fin mai).

RTE accueille favorablement cette offre de participation.

Hors réunion : à noter que FNE contribue aussi à la démarche.

Les questions des acteurs et les réponses apportées

FNE interroge RTE sur les scénarios retenus pour le réseau à long terme.

RTE mentionne que pour l'élaboration du Bilan Prévisionnel 2012, quatre scénarios prospectifs ont été étudiés (cf. partie III. Bilan Prévisionnel 2012), et que c'est sur cette base là que seront étudiées à l'avenir les contraintes et les solutions sur le réseau.

III. Bilan Prévisionnel 2012 : scénarios de consommation et de production (N. Kitten)

Présentation de RTE

La présentation décrit les hypothèses retenues pour le Bilan Prévisionnel 2012 (BP 2012), les nouveaux scénarios consommation-production à moyen terme et les hypothèses long terme.

Hypothèses à l'HORIZON MOYEN TERME (2014-2017)

1) La Demande

RTE souhaite prendre en compte dans ses études la forte incertitude économique à court terme et moyen terme.

Les principaux déterminants de la demande d'électricité future sont :

- L'activité économique, caractérisée par une incertitude accrue à moyen terme par la crise des dettes souveraines, des scénarios de PIB contrastés reposant sur un consensus de prévisions d'acteurs financiers externes sont donc retenus.
- Le nombre des ménages, en hausse continue et plus rapide que la population.
- La poursuite du développement de certains usages : usages spécifiques résidentiel et Technologies de l'Information et de la Communication, centres de données…

- Les actions pour l'efficacité énergétique, avec les évolutions de contexte réglementaire (RT2012, efficacité des équipements,…), avec une incertitude sur la dynamique de diffusion (pouvoir d'achat) et sur l'impact réel (effet rebond).
- Les usages thermosensibles (diffusion du chauffage électrique dans la construction neuve à la baisse depuis le RT2012, transferts d'usage sur le parc existant, rénovations).

RTE précise que les scénarios de consommation ont été significativement revus à la baisse par rapport au BP 2011, en raison principalement du contexte économique. Les effets de la crise économique et financière se font ressentir au-delà de 2012 et impactent le niveau des scénarios futurs au moins dans les 5 prochaines années.

Le scénario de référence du BP 2012 montre en effet, comparativement à celui du BP 2011, des écarts en énergie :

- Une énergie totale consommée inférieure à 14 TWh en 2016.
- Pour le secteur résidentiel, une baisse de 2,6 TWh en 2016 (une baisse de 3 TWh a été constatée dès 2011).
- Pour le secteur tertiaire, une baisse de 4 TWh en 2016.
- Pour l'industrie, une baisse de 4,5 TWh en 2016.
- Pour le transport, l'agriculture et l'énergie, une baisse de 1 TWh en 2016 (notamment due au développement retardé des véhicules électriques).

L'indicateur « pointe de puissance à 1 chance sur 10 » en 2016 pour le scénario de référence du BP 2012 est en baisse de 2,6 GW par rapport à l'hypothèse de référence du BP 2011.

2) L'Offre

Un scénario de référence à moyen terme est retenu, conforme aux informations transmises par les producteurs et prenant en compte les décisions publiques sur les EnR et le nucléaire. Ce scénario se veut conservatif en tenant compte de l'offre sécurisée sur les 5 ans à venir.

Les points marquants sont :

- Production nucléaire : décalage de la mise en service de l'EPR de Flamanville par rapport à l'an dernier (EDF rappelle que la première production commercialisable de l'EPR de Flamanville est attendue en 2016), arrêt de Fessenheim en 2017 (analyses spécifiques en lien avec les pouvoirs publics).
- Production thermique classique : anticipation du planning d'arrêt de groupes au Charbon, 6 tranches Fioul non retenues après 2015 (cf. Directive IED du 24 novembre 2010 relative aux émissions industrielles), maintien des TAC Bretagne au delà de 2017, 1 groupe CCG de plus en 2016 pour un total de 4 groupes CCG supplémentaires en service d'ici 2017.
- Cogénération : diminution de 3 GW entre 2011 et 2016.
- Progression de la capacité éolienne terrestre revue à la baisse (+800 MW/an d'ici 2016, +1000 MW/an au-delà), éolien maritime inchangé (mise en service à partir de 2018).
- Capacité photovoltaïque revue à la hausse pour 2011 (plus de raccordements réalisés que prévus), puis progression inchangée (+500 MW/an d'ici 2015 puis +800 MW/an).
- Production hydraulique : le renouvellement est compensé par la hausse des exigences environnementales (hypothèse prudente de productible stable).

- Energies marines (hydroliennes) : envisagées au delà de 2017.

Demande à l'HORIZON LONG TERME (jusqu'à 2030)

Les hypothèses à long terme du BP 2012 ont été bâties à partir des scénarios macro-économiques issus d'une référence externe « institutionnelle » la plus récente possible pour tenir compte des derniers développements de la crise économique, le Centre d'Analyse Stratégique (rapport de janvier 2012[1]). Ces scénarios macro ont ensuite été traduits par RTE en évolution de consommation d'électricité par secteurs, par branches et par usages sur le long terme.

Les scénarios macro-économiques du CAS sont les suivants :
- scénario « contraint » : évolutions médianes = Référence
- scénario « de crise » : contraintes financières = Bas
- scénario « cible » : vision volontariste = Haut

Leur tendance de fond montre le prolongement du ralentissement continu de la croissance de la consommation.

A la différence de l'horizon moyen terme – cinq ans – où la structure de la consommation et de la production peut être assez largement appréhendée à partir des décisions déjà prises, l'approche à long terme nécessite de se fonder sur des scénarios prospectifs reposant sur des hypothèses différenciées.

RTE a choisi de bâtir quatre scénarios prospectifs d'évolutions cohérentes et équilibrées de la consommation et de la production, qui permettent d'illustrer autant de visions différentes de ce que serait le mix électrique en 2030 et d'alimenter de futures études de robustesse du réseau :
- le scénario « Médian » s'inscrit dans la continuité des tendances actuelles, avec une diminution graduelle de la capacité nucléaire installée (jusqu'à 56 GW en 2030 conformément à la « trajectoire raisonnée » du rapport « L'avenir de la filière nucléaire en France » daté de décembre 2011 de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques), une croissance modérée de la consommation et un développement régulier des énergies renouvelables ;
- le scénario « Consommation forte » se caractérise par une accélération de la consommation (notamment via le développement du véhicule électrique) et un maintien à un niveau élevé de la part du nucléaire dans la production électrique ;
- le scénario « Nouveau mix », explore une réduction significative du parc de production nucléaire ;
- enfin, le scénario « Croissance faible » s'inscrit dans une perspective de ralentissement économique durable.

[1] Rapport du CAS « les secteurs de la nouvelle croissance : une projection à l'horizon 2030 (note de synthèse 259-janvier 2012) »

Les questions des acteurs et les réponses apportées

L'avancement des SRCAE et SR3EnR a été abordé par NegaWatt et FNE.
GDF Suez a abordé les objectifs EnR des SRCAE.

Pour les SRCAE, RTE répond que le degré d'avancement des régions est très inégal selon les régions (au 15 mai 2012) :

- aucune région sur les 21 (Corse exclue) n'a finalisé l'exercice ;
- 10 régions ont mis en consultation leur projet, sans aucune validation formelle à ce jour. Pour la Picardie, le Conseil Régional a signé mais pas le Préfet ;
- la majorité des régions devrait disposer de leur SRCAE durant le second semestre 2012.

La loi prévoit que les S3REnR devaient être établis au plus tard 6 mois après les SRCAE, soit initialement en janvier 2012.
Au vu de l'avancement des SRCAE, aucun S3REnR n'a pu être lancé à ce jour.

RTE rappelle que les études réseau pour le Schéma Décennal 2011 n'avaient pas pris en compte les hypothèses actuelles connues pour les SRCAE, en l'absence de données régionales consolidées.

La CRE rappelle qu'une consultation publique portant sur le Schéma Décennal de développement du réseau de transport d'électricité est en cours sur son site web.

RTE propose de présenter un point d'avancement sur les SRCAE lors de la prochaine réunion de la CPR.

Concernant le point soulevé par GDF, RTE aura une meilleure visibilité des SRCAE d'ici fin 2012, et donc des hypothèses de production des EnR mieux précisées ; RTE pourra alors ensuite intégrer ces données au sein des jeux d'hypothèses globaux.

L'étape suivante consiste pour RTE à définir des schémas de raccordement au réseau des localisations de production identifiées.

NegaWatt et FNE ont aussi abordé les objectifs de MDE des SRCAE, en évoquant des réticences de la part des DREAL à adopter des mesures volontaristes (situation rencontrée en région Rhône-Alpes Auvergne).

Air liquide et EDF-DOAAT se demandent comment est intégrée la possibilité d'effacements de consommation.

RTE mentionne qu'il s'agit d'une mesure de flexibilité utilisée à court terme (hebdomadaire, J-1, J) permettant de passer une pointe de consommation, mais les hypothèses de long terme doivent être conservatrices à cet égard.
EDF-DOAAT précise que l'énergie totale effaçable à considérer est de l'ordre de 1 TWh annuel.

Pour la puissance appelée, EDF-DOAAT indique qu'il convient de prendre en compte le risque de disparition des effacements EJP[2] à un horizon de fin des tarifs réglementés (2015).

RTE précise qu'il faut également tenir compte que tous les effacements ne sont pas cumulables.

Energy Pool s'intéresse à l'impact de la croissance économique sur l'augmentation de la consommation électrique (existence ou non d'un ratio établi).

RTE rappelle les chiffres publiés dans le Bilan Prévisionnel 2011[3] (cf. courbe de l'intensité énergétique en kWh/€ au § 2.1, page 21 du document), exprimés par rapport au PIB :

- dans les années 1960-1970 : environ + 0,16 kWh / € de PIB
- dans les années 1980-1990 : environ + 0,26 kWh / € de PIB
- en 2010 : + 0,24 kWh / € de PIB.

Le CEA s'intéresse à la corrélation entre la consommation électrique et le coût de l'électricité.

RTE indique que les prévisions de consommation sont données par usage, en considérant bien l'attractivité des différentes énergies et les transferts d'usage possibles de l'électricité vers les autres énergies (par exemple, la part du chauffage électrique dans les constructions neuves est plutôt à la baisse) mais sans hypothèses explicite de coût puisqu'il s'agit de faire des scénarios contrastés, robustes aux incertitudes.

EDF-DOAAT souhaite que RTE précise ses hypothèses en terme d'eau chaude sanitaire.

Il y a un risque d'interdiction des chauffe-eau à accumulation classiques en raison des normes énergétiques européennes en cours de discussion.
En l'absence d'information tangible sur cette nouvelle réglementation, RTE reconduit les hypothèses du BP 2011, cf. § 3.3.4 page 54 et annexe A.1.2.2 page 130 du document.

[2] Effacement Jour de Pointe (tarif activable en J-1 pendant 22 jours d'hiver de 7h à 1h).

[3] Bilan Prévisionnel 2011 disponible sur le site web de RTE

FNE évoque le futur tarif progressif et se demande s'il est pris compte.

Pour le Bilan Prévisionnel 2012, le tarif progressif n'est pas pris en compte, faute d'éléments concrets sur le dispositif qui sera retenu par le législateur, et des incertitudes sur l'élasticité de la demande par rapport aux signaux tarifaires.
Si des informations plus précises survenaient, en particulier par des annonces gouvernementales, une étude de sensibilité pourrait être réalisée par rapport au scénario de consommation à forte pénétration de MDE.

FNE interroge RTE sur ses moyens d'action pour favoriser les mesures de Maîtrise de la Demande d'Energie.

RTE rappelle que le Bilan Prévisionnel vise à ne donner que des éléments indicatifs sur les impacts réels de telle ou telle mesures sur la consommation, et à éclairer les choix de la compétence des pouvoirs publics.

En terme de MDE, NegaWatt met l'accent sur les mesures d'efficacité énergétique dans l'habitat (rénovations,…).

RTE attire l'attention sur la nécessité de prendre en compte, outre les mesures de MDE, celles relatives à la Maîtrise De Puissance.

Evolution de la consommation industrielle

Rio Tinto a confirmé une vision pessimiste sur les perspectives de nouvelles capacités industrielles en France.

ERDF demande à RTE à quel niveau a été prise la pénétration des véhicules électriques en 2020.

Les hypothèses du BP 2012 sont à la baisse par rapport aux chiffres du BP 2011 : 860 000 véhicules considérés pour le BP 2012, contre 1,1 million pour l'édition 2011.
Ce niveau est soutenu, mais RTE estime qu'il est important d'envisager une hypothèse forte pour mieux détecter l'impact sur le Système.

EDF-DOAAT souhaite que RTE confirme le niveau du gradient de thermosensibilité pour l'hiver.

RTE précise que ce gradient est considéré proche de 2300 MW/°C pour toutes les années d'étude.
RTE mentionne que le scénario de la vague de froid de février 2012 a été rejoué a posteriori par les modèles de simulations de RTE en montrant la pertinence du gradient retenu.

FNE se demande s'il ne vaudrait pas mieux retenir des hypothèses de production hydraulique à la baisse, plutôt qu'une production stable.
Des risques sont identifiés avec le renouvellement des concessions et du fait de conflits d'usages accrus, dont plus de besoins de l'agriculture.

RTE rappelle que les dernières années ont vu des conditions climatiques particulières, conduisant à une baisse de la production. Toutefois, il apparaît délicat d'extrapoler pour les années qui viennent, des cycles secs puis humides s'étant succédés dans les dernières décennies.

Echanges sur la partie long terme (jusqu'à 2030)

NegaWatt s'interroge sur l'un des scénarios macro-économiques retenus.

A l'horizon 2030, NegaWatt s'est montré dubitatif sur le scénario « Haut » et sur la terminologie (« cible ») retenue par le Centre d'Analyse Stratégique (janvier 2012) pour qualifier celui-ci.

RTE indique qu'il retiendra d'autres termes dans ses scénarios.

NegaWatt souhaiterait des éléments sur la corrélation entre l'évolution de la consommation et la crise économique et financière.

RTE indique que la corrélation est plus faible sur le secteur résidentiel (à la différence du secteur industriel) que dans les décennies passées car les nouveaux usages de l'électricité (multimédias,…) sont assez peu impactés par les crises.
RTE s'est par ailleurs appuyé sur les données démographiques de l'INSEE, et souligne que l'augmentation prévue du nombre de ménages est aussi un paramètre important de l'étude.

Conclusion de cette présentation

RTE remercie les acteurs pour leurs remarques et observations lors de la présentation.

RTE rappelle le rôle du Bilan Prévisionnel en tant que « diagnostic technique » de sûreté du système, pour le compte des pouvoirs publics.

Le document final rédigé intègrera au mieux ces remarques.

Hors réunion : le Bilan Prévisionnel a été publié sur le site web de RTE le 5 septembre.

Le Bilan Prévisionnel 2012 fera partie des entrants disponibles dans les délais pour le diagnostic complet qui sera effectué dans les prochains mois par les pouvoirs publics en vue du futur débat énergétique.

POINTS DIVERS

- Sur le thème de la qualité de l'électricité, le CEA salue la démarche pédagogique de RTE ayant consisté à publier une enquête[4] réalisée auprès de 1600 consommateurs, du grand public au secteur industriel, relative **au coût économique et social des coupures d'électricité**.

Toutefois, le CEA signale qu'un risque de confusion pourrait exister sur l'utilisation des coûts économiques fournis[5] : il s'agit de valorisations indicatives d'énergie / puissance non distribuée subie pour des clients consommateurs, causées dans le cas général par une défaillance (due par exemple à un défaut sur un ouvrage de production ou à une contrainte de flux en régime normal, empêchant l'alimentation des clients) ; les différentes valeurs sont à considérer comme représentatives des coûts engendrés pour la gêne causée au client. L'optique n'est pas d'évaluer un coût de production de substitution lié à une rupture de l'équilibre Offre Demande.

- Nota : le sujet « Eco2mix : les axes d'évolution » initialement prévu à l'ordre du jour a été reporté à une réunion ultérieure, faute de temps.

IV. Divers et prochaines réunions

Publication sur le site web de RTE

RTE rappelle que l'analyse sur la vague de froid de février 2012, présentée à la CPR du 15 mars dernier, a été publiée sur le site web de RTE, conformément à son engagement de transparence.

Compte rendu de la réunion précédente de la CPR

Le compte rendu de la réunion du 15 mars 2012 est validé, il est diffusé sur le site du CURTE.

Date des réunions suivantes

Prochaines Commissions Perspectives du Réseau :

Jeudi 27 septembre 2012 9h30-12h – à RTE Tour Initiale salle 23/44

Jeudi 22 novembre 2012 14h30-17h – à RTE Tour Initiale salle 17/44

----

[4] Quelle valeur attribuer à la qualité de l'électricité ? L'avis des consommateurs – publication sur le site web de RTE du 18/04/2012

[5] les valeurs de la défaillance sont estimées en moyenne à :
-26 €/kWh pour l'Energie Non Distribuée due à une coupure longue (supérieure à 3 minutes)
-3 €/kW pour la Puissance Coupée due à une coupure courte (inférieure à 3 minutes)